

**AUNS
ASIN
ASNI**

Aktion für eine unabhängige
und neutrale Schweiz
- Action pour une Suisse
indépendante et neutre
- Azione per una Svizzera
neutrale e indipendente

22^e rapport d'activité

2007

Secrétariat: ASIN
Case postale 669
CH-3000 Berne 31
Tél.: 031 356 27 27
Fax: 031 356 27 28
Internet: www.asin.ch
E-Mail: asin@asin.ch
CCP: 30-10011-5

Table des matières

Membres du Comité et du secrétariat

1 Le contexte en 2007	4
1.1 L'Union européenne	5
«Traité de réforme» : une escroquerie ou un projet calqué sur le modèle suisse ?	5
La bureaucratie de l'UE : un moloch	7
Augmentation constante de la corruption et des fraudes	7
L'UE et la démocratie directe : totalement incompatibles	8
1.2 En Suisse	8
L'ambassadeur de l'UE en Suisse	10
Les attaques de l'UE sur la souveraineté fiscale continuent	10
L'activisme contraire à la neutralité se poursuit allègrement	11
Perte d'influence de la Suisse au sein de l'ONU	11
2 L'ASIN	12
2.1 Les activités de l'ASIN dans l'année sous rapport	12
22 ^e Assemblée générale	12
UE : construction erronée ou oeuvre de paix ?	13
L'ASIN lance pour la première fois une initiative populaire	14
Combattre les baillis fiscaux de l'UE	15
Conférence de presse réussie sur le «livre noir de la neutralité»	15
Armée de milice et neutralité armée	16
Elections parlementaires: l'indépendance et la neutralité renforcées !	17
15 ans après le Non à l'EEE	17
Le risque de Schengen et de la libre circulation des personnes	18
Bulletins d'information / Bulletin et Internet	18
Communiqués	19
Suisse romande	19
2.2 Comptes annuels et bilan	20
2.3 Comité	21
2.4 Secrétariat	21
2.5 Points d'appui dans les cantons	21
2.6 Brochures, rapports	22
3 Conclusion	22

Vorstand – Comité directeur – Comitato direttivo (situation au: 31.12.2007)

Präsident / Président / Presidente

Schwander Pirmin, Dr. oec. publ., entrepreneur, Conseiller national, 8853 Lachen SZ

Vizepräsidenten / Vice-Présidents / Vicepresidenti

Cipolla Jean-Dominique, notaire, 1920 Martigny VS

Stamm Luzi, avocat, Conseiller national, 5405 Baden AG

Syz Rudolf, entrepreneur, 4422 Arisdorf BL

Mitglieder / Membres / Membri

Bischoff Hans, architecte FSAI/SIA, 3095 Spiegel BE

Etter Hans, Kaufmann, ancien Conseiller d'Etat, 3052 Zollikofen BE

Freysinger Oskar, professeur de gymnase, lic. phil. I, Conseiller national, 1965 Savièse VS

Fuchs Thomas, économiste d'entreprise, membre du Grand Conseil, 3018 Bern-Bümpliz

Geninasca Charles, économiste, 1276 Gingins VD

Grangier Kevin, étudiant, 1845 Noville VD

Graf Hans-Ulrich, Dr. en droit, ancien Conseiller national, 8180 Bülach ZH

Montù Gianlucca, physicien, 6900 Massagno TI

Mörgeli Christoph, Prof. Dr., en histoire, Conseiller national, 8713 Uerikon ZH

Perrin Yvan, Inspecteur de police, Conseiller national, 2117 La Côte-aux-Fées NE

Reimann Lukas, étudiant en droit, Conseiller national, 9500 Wil SG

Scheidegger René, ancien directeur, 1470 Estavayer-le-Lac FR

Schmid Christian, agent général, 3283 Niederried b. Kallnach BE

Stähli Benjamin, designer, 3012 Berne

Surber-Devoto Conrado A., ing. dipl. EPF, lic. oec. publ., Lima/Peru

Revisor / Vérificateur / Verificatore

Fischer Theo, notaire, ancien Conseiller national, 5607 Häggingen AG

Geschäftsstelle / Secrétariat central / Segretariato centrale

Thunstrasse 113, Case postale 669, CH-3000 Berne 31

Tél.: 031 356 27 27; Fax: 031 356 27 28; E-Mail: asin@asin.ch;

CCP: 30-10011-5; Internet: www.asin.ch

Directeur: Hans Fehr, Conseiller national, Eglisau ZH

Directeur adjoint: Werner Gartenmann, Matten b.I. BE

Secrétariat: Katharina Fischer, Berne

Adresse pour la Suisse romande

ASIN, Coordination Romande

Charles Geninasca

Case postale 41, 1276 Gingins

Internet: www.asin.ch

Indirizzo per la Svizzera italiana

ASNI, Gianlucca Montù

Via Lisano 4, 6900 Massagno

Internet: www.asni.ch

1 Le contexte en 2007

Dans l'année 2007, le monde a de nouveau été en proie à l'insécurité et à la labilité. Comme d'habitude, il a été le théâtre d'une politique de défense des intérêts nationaux, d'appétits de pouvoir, de répartitions du pouvoir et de prises d'influence. Les enjeux étaient le pétrole, l'eau, les ressources naturelles et les espaces de vie et cela ne va pas changer à l'avenir. Différents foyers conflictuels ont généré un mélange explosif d'abus de pouvoir, de conflits ethniques, de corruption, de pauvreté, de fondamentalisme et de terrorisme, notamment en Iran, au Pakistan, en Afghanistan ou en Somalie.

Durant l'année 2007, l'ONU s'est montrée en grande partie incapable d'intervenir efficacement dans les différents conflits. La mission de l'ONU au Darfour, qui était censée être la plus grande mission de paix de l'histoire de l'ONU et la «réponse énergique de la Communauté internationale» à la violence persistante des guerres civiles de la région du Darfour dans l'Ouest du Soudan, doivent être considérée comme ayant échoué. L'impuissance fréquente de l'ONU s'explique aussi et surtout par le fait que les membres du Conseil de sécurité défendent de plus en plus leurs propres intérêts; de plus, l'ONU se noie de manière croissante dans sa propre bureaucratie.

L'année passée, **l'Union européenne**, qui se targue d'être «le projet de paix le plus efficace depuis 1945», a elle aussi échoué lamentablement dans ses tentatives de calmer le jeu dans les foyers à risque (exemples programme atomique iranien et Kosovo). Il est vrai que, compte tenu de ses perspectives très floues, elle est largement occupée par elle-même. Dans l'année sous rapport, l'UE a provisoirement dissimulé la grave crise provoquée par le rejet de la Constitution en remettant sur le tapis le contrat échoué en version prétendument améliorée en se contentant simplement de l'affubler de la nouvelle appellation «traité de réforme».

Dans leur quête de «succès», tant l'ONU que l'UE se sont jetées en 2007 sur la question du climat qu'on a qualifiée de manière exagérée de «catastrophe climatique». Lors des conférences organisées à grands frais (Heiligendamm, Bali), on a formulé des objectifs de grande envergure et adopté des déclarations d'intention. Les commentateurs et politiciens n'ont pas cessé de faire appel au «sens des responsabilités global», mais il y a fort à parier qu'ils en resteront là. En effet, il est de notoriété publique que lorsque la responsabilité de chacun est engagée, personne ne se sent réellement responsable. En dépit de tous les appels aux «réseaux internationaux, à la coopération et à la solidarité internationale», ce seront en définitive les Etats nationaux (méprisés par les internationalistes) auxquels on devra les améliorations.

Malgré ce contexte, qui est dans l'ensemble plutôt sombre, il y a aussi eu des **lueurs d'espoir à l'horizon** dans l'année sous rapport. Les troupes alliées, placées sous l'égide des USA, semblaient à la fin de l'année remporter certains succès en Irak grâce à une tactique améliorée qui fait appel aux chefs locaux indigènes. Les innombrables attaques sanglantes et actes terroristes ont sensiblement reculé et, dans quelques régions du pays, on est retourné à une certaine normalité.

Un facteur stabilisant dans le secteur régional, voire global, réside sans doute aussi dans le fait que sous le président Poutine, la **Russie** s'est renforcée sur les plans

politique et économique et a pris confiance en elle-même. «La Russie est de retour – puissante, nationale, orthodoxe» (Peter Scholl-Latour). Elle n'est certes pas encore une puissance mondiale, mais elle s'est établie comme grande puissance.

Ce fait exerce sans doute aussi un effet stabilisant sur l'espace asiatique et pacifique où la Chine et l'Inde connaissent notamment une croissance économique époustouflante. Sur le plan de la politique intérieure, le renforcement de la Russie est également important car il permet de contrebalancer l'islamisme révolutionnaire qui traverse la Russie du Caucase au Tatarstan.

Un facteur positif réside par ailleurs dans le fait que l'on peut qualifier **«d'automne du socialisme»**, notamment dans l'espace européen. En France, les socialistes ont lamentablement échoué (juin 2007), ils ont connu le même sort en Belgique (juin 2007), en Finlande (mars 2007), en Grèce (septembre 2007), aux Pays-Bas (novembre 2006) et en 2005 déjà en Allemagne. En décembre 2007, la tentative du président vénézuélien Hugo Chávez d'intégrer le socialisme dans la Constitution a été empêchée par le verdict du peuple. Dans l'année sous rapport, de nombreuses nations ont donc voté contre le socialisme et pour plus de liberté, dans la mesure où elles en avaient la possibilité !

Dans l'ensemble, on a vu les peuples et Etats se rappeler de nouveau davantage de leur **identité nationale** et des valeurs de leur pays, en dépit de tous les appels à la «coopération», au «collectif» et à la «responsabilité globale». Cette tendance, qui se manifeste aussi en Suisse, notamment auprès de la jeune génération, est appelée à se renforcer encore.

1.1 L'Union européenne

«Traité de réforme» : escroquerie ou projet calqué sur le modèle suisse?

L'apogée – certes très douteux – de l'UE a sans doute été la signature du 13 décembre 2007 de ce qu'on appelle «le traité de réforme» par les représentants des 27 Etats membres à Lisbonne. Ce contrat de réforme était une véritable naissance au forceps. Certains commentateurs ont certes trouvé que c'était «gênant» et peu démocratique de négocier ce traité à huis clos dans des commissions peu transparentes et pendant des séances qui se prolongeaient toute la nuit. Ils désapprouvent le fait qu'on compte maintenant le faire adopter par les Parlements nationaux à grande vitesse et sans consulter les citoyens. Mais ils considèrent comme un «grand progrès démocratique» le fait que, dans les «dispositions sur les principes démocratiques», ce traité accorde maintenant aux citoyens de l'UE le droit d'une initiative populaire comme on la connaît en Suisse et ils se réjouissent que l'Union européenne devienne de la sorte quasiment **«suisse»**. Mais cette constatation est naturellement sans fondement, car l'initiative de l'UE n'est qu'une **recommandation** à la Commission de l'UE d'élaborer un acte juridique sur un thème précis.

Aux yeux des nombreux critiques, ce «traité de réforme» n'est toutefois qu'une **escroquerie**, un leurre perfide par lequel une pseudo-élite politique, complètement déconnectée des réalités, cherche à faire croire aux citoyens qu'elle a profité de la

«phase de réflexion», après le rejet de la Constitution de l'UE par la France et les Pays-Bas, pour élaborer un traité entièrement nouveau. À y regarder de plus près, il s'avère selon eux que ce «Traité de réforme» correspond en grande partie à l'ancienne constitution de l'UE : la frénésie centralisatrice reste intacte.

- En réalité, le transfert des compétences à la centrale de Bruxelles en est le pilier le plus important.
- Dans les secteurs politiquement importants de la justice et de l'intérieur, le principe de l'unanimité est remplacé par le principe de la majorité. Cette démarche dans des secteurs-clés nationaux est justifiée par la lutte contre le terrorisme. Conséquence: l'impact des petits Etats membres s'en trouve considérablement amoindri.
- Lorsqu'en 2014, le nombre des commissaires sera ramené de 27 à 15, le pouvoir des petits Etats sera encore une fois réduit considérablement.
- Pour ne pas donner l'impression qu'avec ce traité de réforme, l'UE est définitivement en voie de devenir une organisation centralisée, on a enlevé du texte du traité le propre drapeau et l'hymne national et l'on a remplacé le ministre de l'extérieur par un «haut représentant de l'UE pour la politique extérieure et la sécurité».
- Le haut représentant, qui préside aussi le Conseil des ministres et qui officie également comme vice-président de la Commission, a pour mission d'intensifier la politique extérieure commune.
- La charte des droits fondamentaux ne fait certes pas partie du nouveau traité de l'UE, mais elle a été rendue obligatoire par détours. En dehors des droits fondamentaux classiques, on instaure aussi des «droits sociaux» – comme le droit à «des conditions de travail justes et appropriées». On souligne aussi ce qu'on appelle «l'interdiction de discrimination» qui prévoit un inversement du fardeau de la preuve, préoccupant pour un Etat de droit, en faveur des personnes potentiellement discriminées.
- L'ancien président de la république fédérale allemande Roman Herzog met en garde contre cette évolution et constate ceci : comme on peut porter plainte pour prétendue violation des droits fondamentaux auprès de la Cour de justice européenne (CJEU), l'UE va pouvoir étendre de plus en plus ses compétences par ce biais – «notamment en matière de politique d'emploi et sociale».

Conclusion : Le traité de réforme est à 95 pour cent identique à la Constitution rejetée de l'UE. On s'est contenté de lui apporter quelques corrections cosmétiques. Pour la Suisse souveraine, dotée de la démocratie directe, cette évolution n'est définitivement pas une perspective envisageable.

«Alors que par le passé, nos droits fondamentaux étaient intangibles par la Loi fondamentale allemande (...), ils sont maintenant assujettis à chaque directive européenne par le truchement institutionnel qui fait «primer» toutes les règles des Traités internationaux sur les législations fédérales et nationales. (Le traité de réforme) est dans l'ensemble un cauchemar d'abnégation démocratique. Le pouvoir des fonctionnaires (...) n'émane plus du peuple». L'art. 20 de la Loi fondamentale allemande reste lettre morte.»

Franz Ludwig Graf Stauffenberg, ancien membre du Bundestag et du Parlement européen (fils de celui qui a attenté aux jours d'Hitler).

D'ici à juin 2009, les 27 Etats de l'UE devront tous ratifier ce traité de réforme car cette nouvelle base juridique devra être en vigueur dans tous les Etats membres d'ici aux élections européennes de 2009. Le but unique de ce nouvel «emballage» consiste à réduire lors de la deuxième tentative à un minimum le nombre des consultations des citoyens. Le référendum sur ce texte de traité n'est inévitable qu'en Irlande qui y est tenue par sa Constitution. Pour des raisons tactiques, les chefs de gouvernement font de la publicité en faveur de ce traité en recourant à des arguments diamétralement opposés, en fonction de l'humeur qui règne dans leur pays : en Irlande et en Espagne, favorables à l'UE, ils prétendront que le 90 % de la Constitution d'origine a pu être sauvé. Les Français, Anglais et Hollandais, qui étaient critiques face à cette Constitution, entendront exactement le contraire : on leur dira que ce traité est «fondamentalement différent». C'est de la sorte que l'on s'apprête en douceur à déposséder le Souverain de ses droits.

La bureaucratie de l'UE : un moloch

Le syndicat des entrepreneurs allemands «Arbeitsgemeinschaft Selbständiger Unternehmer» placé sous la direction du Professeur Gerd Habermann a présenté en 2007 une excellente étude de 66 pages sur la bureaucratie de l'UE. Le titre de cette étude est le suivant : pour une Europe de la concurrence et de la polyvalence (à télécharger sur le site www.asu.de ou à commander auprès de l'ASU, Postfach 191555, 14005 Berlin). On peut y lire en détail comment l'Union européenne a été bureaucratisée, centralisée et peu à peu privée de sa démocratie :

- Environ 130 000 actes juridiques composent entre-temps «l'acquis communautaire» que l'on ne peut plus remettre en question. Il est symptomatique que personne n'en connaisse le chiffre exact.
- La feuille officielle, de parution quotidienne, comporte chaque année plus de 800 000 pages.
- Les gaspillages sont énormes : depuis plus de 10 ans, la Cour des comptes européenne (ERH) a systématiquement refusé d'approuver le budget de l'UE.

«La députée au Parlement européen PRD Silvana Koch-Mehrin a pu constater personnellement les gaspillages bureaucratiques. L'administration du Parlement de l'UE lui a envoyé un nouveau mobilier de bureau bien qu'elle n'en ait pas commandé. Elle s'est renseignée et a appris que tous ceux qui ne s'y opposent pas expressément reçoivent de nouveaux bureaux et étagères.»
Mainhard Graf Nayhauss, «Bild», 30.11.2007

Augmentation constante de la corruption et des fraudes

Les fraudes et irrégularités au sein de l'UE ont augmenté de plus de 12 % durant l'année la plus récente traitée par la statistique (2006). Les dégâts provoqués par les fraudes découvertes par l'Office européen de lutte anti-fraude se sont montés à 1,15 milliards d'Euros. La tendance est incontestablement à une augmentation du montant des fraudes. Le nombre des cas dans le domaine du fond structurel a baissé de 10 % à 3216, mais le volume a augmenté de 17 % à 703 millions d'Euros.

Les cas d'escroquerie en matière d'impôts et de droits de douane, qui bénéficient directement à l'UE, ont augmenté. Le nombre des cas a certes baissé de 12 % à 5243, mais la valeur des sinistres a augmenté de 7 % à 353 millions d'Euros. (IAP-Dienst, no 08/août 2007).

Un parlementaire britannique arrive à la conclusion suivante : «Si l'UE était une entreprise, les commissaires de l'UE seraient depuis longtemps tous en prison.»
[Source: Der Spiegel, 28.8.2007]

L'UE et la démocratie directe : complètement incompatibles

La Suisse et l'UE ont des objectifs complètement différents. La Confédération helvétique avait été fondée dans l'intention de défendre notre identité vers l'extérieur contre les grandes puissances et les grands empires. Le but de l'UE est diamétralement opposé : par l'harmonisation et le nivellement, elle cherche à créer une grande puissance avec sa propre identité «européenne».

L'UE reste profondément incompatible avec l'essence de notre petit Etat neutre, doté de la démocratie directe. On y sacrifie les valeurs fondamentales comme la liberté, l'indépendance, la souveraineté populaire, la responsabilité propre, le fédéralisme et la proximité du citoyen. Ceux qui prétendent que l'UE devient de plus en plus démocratique, fédéraliste et proche de ses citoyens se bercent d'illusions, il n'y a qu'à voir ce qui se passe avec le «traité de réforme».

Ce n'est qu'en restant indépendants que nous pourrions continuer à édicter des lois qui nous conviennent. Il ne faut pas perdre de vue le risque suivant : les juristes et politiciens qui souhaitent une harmonisation et une grande construction européenne de l'Atlantique à l'Oural cherchent à nous faire croire qu'il existe une législation qui prime sur la nôtre (le droit européen, les traités internationaux) et qui l'emporte sur notre démocratie directe. Durant l'année 2007, c'était le cas de «l'initiative sur l'internement à vie» et de plus en plus de la juridiction de notre propre Tribunal fédéral (sur les naturalisations notamment).

1.2 En Suisse

Vers la fin d'année, le 12 décembre 2007, un événement incompréhensible, inattendu et révoltant à la fois aux yeux de nombreux citoyens et citoyennes s'est produit : Christoph Blocher, le président fondateur de l'ASIN, a été éliminé du Conseil fédéral en dépit (ou justement à cause) de sa grande efficacité. Le fait que Christoph Blocher ait été élu en décembre 2003 au Conseil fédéral était en réalité un miracle et ne s'explique que par «l'espoir» suivant de ses adversaires : ils souhaitaient intégrer au Conseil fédéral pour faire taire ce politicien encombrant, qui appelle les choses par leur nom et qui se bat énergiquement et avec succès pour obtenir des améliorations. Mais c'était une erreur de calcul ! Le Conseiller fédéral Blocher a apporté sa conviction politique au Conseil fédéral, comme cela est prévu par la concordance. Au lieu de feindre une harmonie douceuse et mensongère, on a vécu au Conseil fédéral des débats musclés lors desquelles on s'est battu pour trouver la meilleure

solution et cela avec succès. John Dupraz, jusqu'à une date **récente Conseiller national PRD de Genève, résume la situation comme suit: «Nous avons voulu mettre Blocher en «prison» pour le faire taire. Mais après six mois, il était déjà directeur de prison.»**

Les adversaires de la politique performante, menée par Christoph Blocher pour défendre les valeurs et particularités de notre pays, la liberté, la sécurité, l'indépendance et la prospérité, ont dû constater qu'il était impossible de faire taire ce Conseiller fédéral. C'est pourquoi ils ont tout mis en œuvre pour jeter sur lui le discrédit et pour le forcer à démissionner – cela est allé de discussions ridicules sur son style jusqu'au complot échauffé sous l'égide de la Commission de gestion du Conseil national avec le renfort du procureur général de la Confédération. On souhaitait l'obliger à se retirer pour des raisons juridiques. Mais les reproches et accusations massives se sont tous avérés sans fondement aucun et les manigances peu reluisantes, mises entre autres en scène par les délégués du PDC, ont été dévoilées. Mais la coalition des perdants aux élections a malgré tout déniché une candidate opposante qui, pour des motifs étranges, a accepté de participer à ces manigances.

Nous profitons de cette occasion pour remercier cordialement Christoph Blocher du travail exceptionnel fourni pour notre pays et notamment de celui qu'il va continuer à fournir aussi à l'avenir en tant que stratège de la politique d'opposition.

Après que Christoph Blocher ait été jeté hors du Conseil fédéral, l'ASIN a d'autant plus pour mission de continuer à se battre pour **préserver les valeurs sur lesquelles repose le succès de notre pays**, valeurs qu'il a été le premier à rappeler aux citoyens. Plus que jamais, elle doit continuer à renforcer les piliers de notre Etat que sont l'indépendance, la démocratie directe, la neutralité et le fédéralisme. L'alternative d'un retour à la politique irréaliste et irresponsable des années 90 qui a échoué, est maintenant préconisée par les milieux de la gauche et des pseudo-bourgeois. Mais cela serait lourd de conséquences.

Il est réjouissant de constater que en 2007, ce sont surtout les jeunes qui ont «redécouvert» les particularités et atouts de la Suisse et qui sont reconnaissants et fiers d'être citoyens et citoyennes suisses. Sur les plans spirituel et matériel, «on» affiche de nouveau le «drapeau suisse», on apprécie de plus en plus les particularités de notre système politique unique avec ses droits populaires exemplaires et on «confesse» aimer vivre en Suisse et considérer son pays comme une vraie patrie et son chez soi.

Cette évolution s'explique en grande partie par le fait que les jeunes expérimentent dans leur quotidien, à l'école, à la place d'apprentissage, à la place de travail et dans leurs loisirs, les conséquences négatives du laisser-faire préconisé par la génération de «mai 68» et celles d'une politique d'immigration, d'étrangers, d'asile et de naturalisation erronée. Ils ne sont pas prêts à accepter les abus dans les secteurs social et de la criminalité. Ils demandent une bonne formation, la liberté, la sécurité, la stabilité, la prospérité et des perspectives intactes et ils sont prêts à y contribuer. Dans les écoles professionnelles et supérieures, les idées de l'ASIN rencontrent une sympathie croissante.

L'évolution positive de la place économique suisse a également quelque chose à voir avec les valeurs suisses qui ont fait leurs preuves. La liberté d'entreprise, la fiscalité avantageuse, la sécurité et la stabilité, l'absence d'intégration à l'UE, la fiabilité, le bon niveau de formation et la volonté de prestation sont les clés du succès économique. En fait, la Suisse connaît à la fin de l'année 2007 une situation économique prospère : la croissance économique est de 2,8 % au lieu des 2 % pronostiqués et le chômage est tombé à 2,7 %. En dépit de la crise globale des crédits, la conjoncture ne s'affaiblira probablement que légèrement en 2008.

Guido Egli, CEO Mövenpick, constate : «Nous ne sommes souvent pas suffisamment conscients de la grande considération dont la «marque Suisse» jouit à l'étranger. La «Swissness», qui est synonyme de qualité, de fiabilité, d'innovation et d'ouverture au monde, offre aux entreprises suisses travaillant sur le plan international de nombreuses opportunités qui ne sont pas encore exploitées à l'heure actuelle.» [SonntagsZeitung, 30.12.2007].

Si la Suisse connaît actuellement une bonne conjoncture économique, cela s'explique en grande partie par le fait que nous ne faisons pas partie de l'UE. A la conférence de presse de l'association economiesuisse du 2.5.2007, le nouveau président Gerold Bühner a constaté : «Les milieux économiques ne s'intéressent pas à une adhésion. Les gains d'efficacité liés à une adhésion seraient largement compensés par de nombreux inconvénients (sacrifice de notre politique monétaire, financière et fiscale autonome, politique de l'emploi et sociale).»

L'ambassadeur de l'UE en Suisse

Au début de l'année 2007, un ambassadeur de l'UE est pour la première fois entré en activité en Suisse. Il s'agit du Dr. Michael Reiterer d'origine autrichienne. Le titre de sa fonction est celui-ci : chef de la délégation de la Commission européenne en Suisse ; cette délégation se trouve à la Bundesgasse 18. L'ASIN s'est d'emblée opposée aux déclarations musclées initiales du Dr. Reiterer, selon lesquelles il «comptait participer au débat de politique européenne et expliquer l'UE» aux citoyens suisses.

Après une délimitation claire des «fronts», l'ASIN a établi un bon contact avec l'ambassadeur de l'UE et le Dr. Reiterer est même venu tenir un exposé à l'assemblée générale de l'ASIN. Pour l'ouverture de la délégation de l'UE à Berne, nous avons constaté que nous «l'acceptons» parce que Bruxelles n'a logiquement des délégations que dans les pays qui ne sont pas membres de l'UE. La délégation en Suisse confirme donc le fait que la Suisse n'est pas membre de l'UE. Le secrétariat de l'ASIN a maintenu, dans l'intérêt des deux parties, de bons contacts avec l'ambassadeur Reiterer.

L'attaque de l'UE sur la souveraineté fiscale continue

En affirmant que la réduction des impôts pratiquée par les cantons pour les sociétés de holding étrangères ne réalisant pas leurs bénéfices en Suisse est contraire à l'art. 23 de l'accord sur le libre-échange de 1972 et l'interdiction de discrimination, la Commission de l'UE a renforcé le «litige fiscal» avec la Suisse. Initialement, le Conseil fédéral a clairement insisté sur notre souveraineté fiscale et il a déclaré que celle-ci n'est «pas négociable». Dans le courant de l'année sous rapport, il a mal-

Nous ne tolérons pas les baillis fiscaux de l'UE!



Nous voulons une Suisse indépendante – y compris en matière fiscale.

Devenez vous aussi membre de l'ASIN!

Oui, je souhaite devenir: Membre Sympathisant Bienfaiteur
(cotisations annuelles: membre Fr. 35.–, bienfaiteur Fr. 100.–, sympathisants à la discrétion de chacun)

Nom/prénom _____

Adresse _____

NPA/localité _____

Date, signature _____

A retourner à: ASIN, Case postale 669, 3000 Berne 31, tél. 031 356 27 27, fax 031 356 27 28, CCP 30 - 10011-5

AUNS
ASIN
ASNI
www.asin.ch

Annnonce de l'ASIN au printemps 2007

heureusement fini par déclarer qu'il était «prêt à dialoguer». Peu avant la rencontre avec une délégation de l'UE le 12.11.2007, le Conseiller fédéral Merz a annoncé «une concession possible» et s'est voulu rassurant en constatant qu'une éventuelle nouvelle réforme fiscale allait avoir lieu de manière «autonome» et «ne pas être la conséquence d'une pression de Bruxelles».

A la fin janvier 2008, une nouvelle rencontre aura lieu. Il est certain qu'après avoir patienté pendant plusieurs mois (par égard aux élections fédérales du 21.10.2007), l'UE va augmenter sa pression sur la Suisse. L'ASIN est bien décidée de mener intensivement son combat pour préserver la souveraineté fiscale qui est une partie clé de la souveraineté suisse.

C'est une priorité urgente. Un jour après la votation déjà, notre souveraineté fiscale cantonale a de nouveau été attaquée par l'UE et de nouveaux paiements de cohésion demandés à la Suisse.

L'activisme contraire à la neutralité continue allègrement

L'activisme contraire à la neutralité de la Berne fédérale a augmenté considérablement depuis l'adhésion de la Suisse à l'ONU en 2002. Il a littéralement explosé en 2007. Madame Calmy-Rey a notamment cherché «à se mettre avantagement en scène sur le plan de la politique internationale» et cela à n'importe quel prix (aux dépens de notre neutralité et des contribuables suisses).

Durant l'année 2007, notre ministre des affaires étrangères s'est ingérée massivement dans les conflits d'autrui. «Au nom de la Suisse», elle a par exemple revendiqué une fois de plus l'indépendance du Kosovo et irrité de la sorte la Serbie, les USA et l'UE. Sans s'être concertée au préalable avec le Conseil fédéral dans son



Affiche à l'occasion de la conférence de presse de l'ASIN du 12.11.2007

ensemble, elle s'est ingérée par ailleurs dans le conflit très délicat à propos du programme d'armes nucléaires de l'Iran et elle a formulé la demande déraisonnable de l'attribution d'un siège à la Suisse au Conseil de sécurité de l'ONU.

L'ASIN a consacré à ce thème un volumineux **livre noir de la neutralité suisse** et l'a présenté lors d'une conférence de presse avec ses revendications politiques (cf. [page ##](#)).

«Perte d'influence de la Suisse au sein de l'ONU»

À la fin de l'année (28.12.2007), www.swissinfo.ch a tiré un bilan très révélateur et étonnamment critique de la «perte d'influence de la Suisse au sein de l'ONU» :

1. Pourvoyeuse de postes haut placés : après les démissions de la Procureur en chef de l'ONU Carla del Ponte et d'Adolf Ogi, on se lamente que maintenant, il n'y ait plus que quatre personnalités suisses à occuper «un poste de haut rang à l'ONU». En 2008, un poste va cependant se libérer à la tête de l'organisation mondiale de la propriété intellectuelle à Genève. Le DFAE prétend ne pas être au courant de la possibilité d'une candidature de Madame Calmy-Rey pour le poste de Haut-commissaire de l'ONU pour les droits de l'homme. Si c'était le cas, elle devrait se retirer du Conseil fédéral (on se demande si la Suisse pourrait se consoler de cette perte...).

2. «Maigre récolte» : www.swissinfo.ch constate par ailleurs que la «récolte» de la Suisse, soit les fruits qu'elle a tirés de son adhésion à l'ONU, est très «maigre». La Suisse n'a par exemple guère «fait des points» aux conférences internationales. Le fait que notre ministre des affaires étrangères Madame Calmy-Rey ait officié en 2007 aussi comme Présidente de la Confédération «n'a pas aidé» notre pays. (Commentaire: ... *mais cela nous a coûté des millions et des millions !*). De plus, les négociations concernant le Kosovo ont eu lieu près de Vienne et non à Genève.

Commentaire de l'ASIN:

- *Sommes-nous devenus membres de l'ONU pour un montant annuel de plus de 500 millions de francs pour permettre à certaines personnes d'avoir des emplois trop bien payés ?*
- *La «maigre récolte» ne s'explique-t-elle pas par les dommages énormes, subis par notre neutralité, suite aux mises en scène de sa propre personne et aux ingérences persistantes de Madame Calmy-Rey ?*
- *Notre conclusion: moins nous aurons d'ONU et mieux cela vaudra !*

2 L'ASIN

2.1 Les activités de l'ASIN durant l'année 2007

Le message et les activités principales de l'ASIN l'année passée ont été les suivantes: «une adhésion de notre pays à l'EEE/UE ; nous avons rempli notre mandat clé. Sans l'ASIN, nous aurions perdu notre indépendance. **Sans l'ASIN, la Suisse serait à l'heure actuelle membre de l'Union européenne.**» Cet enjeu restera inchangé également à l'avenir.

22^e Assemblée générale: l'ambassadeur de l'UE Reiterer et le rédacteur en chef de la Weltwoche Köppel en désaccord sur l'UE. On décide de lancer une initiative populaire contre une adhésion à l'UE par la bande.

L'assemblée générale de l'ASIN, à laquelle 1000 personnes ont assisté, s'est déroulée le samedi 28 avril 2007, à l'hôtel bernois «National». Les membres ont décidé à l'unanimité de lancer une initiative populaire «pour renforcer les droits populaires». Pour empêcher une adhésion à l'UE par la bande et mettre le holà à l'intégration progressive de la Suisse à une autre grande organisation et pour préserver la souveraineté suisse, cette initiative compte étendre le référendum obligatoire. Les traités et accords internationaux dans des secteurs importants et au-dessus d'une certaine limite de dépenses devront à l'avenir être obligatoirement soumis pour votation aux citoyens et aux cantons et remporter une double majorité.

Les deux conférenciers invités, l'ambassadeur de l'UE Dr. Michael Reiterer et le rédacteur en chef de la Weltwoche Roger Köppel, ont exposé à cette occasion leurs points de vue opposés en ce qui concerne les relations entre la Suisse et l'UE. Reiterer a nié vouloir jouer à Berne le rôle de missionnaire plaidant en faveur de l'adhésion de notre pays à l'UE. Le président de l'ASIN, Dr. Pirmin Schwander, Conseiller national, a critiqué sévèrement ceux qui prônent dans leur propre pays un alignement à l'UE et à l'OTAN et il a demandé que «Bruxelles» respecte la démocratie suisse.



Le conseiller national Dr. Pirmin Schwander, Président de l'ASIN (keystone)

Sous le titre «Préserver les droits populaires au lieu de s'adonner à des verbiages inutiles en politique extérieure», **Pirmin Schwander** a condamné la politique extérieure du Conseil fédéral et du Parlement. Il les a accusés de sacrifier de plus en plus la souveraineté et la neutralité de notre pays, de nuire aux intérêts de la Suisse et de mépriser la volonté exprimée par les citoyens. Schwander a revendiqué de Bruxelles le respect de la démocratie suisse, de notre indépendance et de notre souveraineté fiscale. «Nous n'acceptons aucune ingérence dans nos affaires internes.» Ceux qui provoquent aux frontières de l'Etat des embouteillages, s'ingèrent dans la souveraineté fiscale d'autres Etats et remettent en question des coalitions gouvernementales constituées démocratiquement ont de toute façon trahi l'idée européenne depuis longtemps. Celle-ci n'a pas besoin de réglementations gigantesques permettant de niveler et d'aligner les Etats membres, mais elle repose sur des cultures et systèmes différents, comme c'est pratiqué en Suisse.

UE: une construction erronée ou une œuvre de paix ?

Reiterer a expliqué au public attentif de l'ASIN qu'en tant que «Européen professionnel» sa tâche de chef de la délégation de la Commission de l'EU en Suisse ne consistait pas à faire de la propagande, mais seulement «à informer les citoyens» sur l'Union

européenne et le développement d'une collaboration à grande échelle. Il a constaté que la Suisse était étroitement liée à l'UE et qu'elle partageait avec elle des valeurs importantes, notamment au niveau de son engagement pour la démocratie et les droits de l'homme et pour développer encore le droit humanitaire international. De plus, par son emplacement géographique au cœur de l'Europe, la Suisse est entourée de voisins qui lui veulent du bien, contrairement à ceux qui était le cas par le passé. «Mais si on souhaite être en bonnes relations, il importe de donner des impulsions vitales, car se contenter de se tenir à l'écart n'est certainement pas la bonne recette.» Et Reiterer d'ajouter à cela (sans doute en guise de douce mise en garde supplémentaire) : «Au sein de l'Union, 27 Etats doivent se mettre d'accord sur un projet– il s'avère alors très difficile pour les Etats qui ne sont pas membres de convenir avec elle de règles spéciales.» Dans son optique, l'UE peut légitimement prétendre apporter une contribution essentielle à la paix et à l'entente des peuples en Europe. En tant que pays où se trouve le siège de la Croix-Rouge, la Suisse est tout particulièrement appelée à y collaborer.

Roger Köppel a contesté la présentation de l'UE comme un «projet de paix». L'unification européenne est issue des décombres de deux guerres mondiales auxquelles la victoire des Alliés a mis un terme. «Ce n'est pas l'UE qui produit la paix, mais elle est le résultat d'une paix assurée par les puissances victorieux».

De plus, l'UE est de nos jours une «construction institutionnelle erronée», qui est en voie de devenir un «Super-Etat» qui ne sait plus ce qu'il veut. L'UE manque d'une idée claire de ses objectifs et de son identité. Après le rejet de la Constitution, elle se montre désemparée. Récemment, Bruxelles a voulu sauver le climat international selon le principe «Quand on a échoué à petite échelle, on se réfugie généralement dans les grandes causes». L'avenir de l'UE ne peut se situer que dans une nouvelle orientation vers une zone de libre-échange dotée d'une structure politique peu affirmée.

Dans l'optique suisse, les déficits démocratiques de l'UE pèsent selon Köppel très lourd. C'est pourquoi la Suisse serait bien inspirée de se tenir à distance en pratiquant la voie bilatérale. Si l'ambassadeur de l'UE reproche aux Confédérés de se «tenir constamment à l'écart», il méconnaît profondément la sensibilité à l'Etat de



Dr. Michael Reiterer, ambassadeur de l'UE en Suisse (keystone)



Roger Köppel, rédacteur en chef de la WELTWOCHEN (keystone)

droit des citoyens suisses. Le succès de notre pays repose sur son indépendance, sa démocratie directe, la souveraineté du peuple, la neutralité, la responsabilité propre, la volonté de fournir des prestations et la concurrence. «La concurrence fiscale est une condition de liberté politique. Elle exerce une pression sur les politiciens et engendre variété et choix. Ceux qui s'organisent mieux et à meilleur compte attirent ceux qui réussissent et qui ont du talent.»

L'ASIN lance pour la première fois une initiative populaire

Après l'explication de l'initiative populaire «pour le renforcement des droits populaires» par le directeur de l'ASIN Hans Fehr, l'Assemblée générale a approuvé à l'unanimité le lancement de l'initiative. A la fin de l'année 2007, le Comité a adopté le libellé définitif du texte de l'initiative. La collecte des signatures sera lancée en mars 2008 avec une grande action dans les villes importantes.

Objectif de l'initiative : empêcher par une nouvelle disposition constitutionnelle une adhésion par la bande ou l'intégration par étapes dans d'autres grandes organisations internationales (article 140, alinéa 1 lettre d). Avec cette initiative, l'accord de Schengen, qui engage la Suisse à reprendre le droit consécutif, notamment dans les secteurs du régime frontalier, du droit d'armes et de la politique des visas, eut été rejeté car il n'a notoirement pas obtenu la majorité des cantons.

Le nouvel article constitutionnel a le libellé suivant:

Lutte contre les baillis fiscaux de l'UE

Pour contrer les attaques de Bruxelles sur notre souveraineté fiscale (et par conséquent sur une partie importante de notre souveraineté tout court) et pour obliger le Conseil fédéral à ne pas céder, l'ASIN a mené aux mois de février et de mars de l'année 2007 une campagne avec des annonces et tracts intitulés «Nous ne tolérons pas de baillis fiscaux».

Cette campagne de l'ASIN a reçu une grande attention et lui a valu de nombreuses sympathies et de nouveaux membres. Le tract correspondant, qui présentait en même temps au verso, l'ASIN a aussi été utilisé comme support publicitaire efficace par les points d'appui cantonaux pour leurs actions de stand.

Conférence de presse réussie sur le «Livre noir de la neutralité»

Compte tenu du nombre quasiment «inflationniste» d'infractions à la neutralité qui ont été commises depuis l'adhésion de notre pays à l'ONU en 2002, le secrétariat a publié en 2007 un volumineux «livre noir de la neutralité suisse, 5 années après l'adhésion de la Suisse à l'ONU» et l'a présenté au public lors d'une conférence de presse le 12 novembre 2007 sous l'égide du président de l'ASIN, le Dr. Pirmin Schwander.

Ce livre noir, qui énumère les innombrables infractions à la neutralité, arrive à la conclusion que, depuis l'adhésion de notre pays à l'ONU, la politique extérieure suisse

s'inspire définitivement du principe «participer sur la scène internationale est plus important que gagner». Cela menace notre sécurité et notre capacité unique à pratiquer une diplomatie de paix et d'apporter de l'aide humanitaire.

Conformément au principe que «chaque Etat qui se tient à l'écart des conflits d'autrui rend le monde un peu plus pacifique», Christoph Mörgele a souhaité que la neutralité suisse intégrale (globale) redevienne un instrument de sécurité, de diplomatie de paix et d'aide humanitaire impartial, performant et sollicité sur le plan international, grâce à une politique intelligente et réservée.

Hans Fehr et Ivan Perrin ont notamment cité parmi les innombrables infractions graves à la neutralité par les Conseillers fédéraux Calmy-Rey et Schmid la demande «de la Suisse» d'un Kosovo indépendant, l'ingérence dans la question très délicate du programme nucléaire iranien, la demande persistante de la ministre des affaires extérieures d'un siège de la Suisse dans le Conseil de sécurité de l'ONU et la manie quasiment pathologique du DDPS de s'aligner sur l'OTAN et d'engager notre armée à l'étranger.



Couverture du livre noir de la neutralité publié par l'ASIN (à télécharger sur www.asin.ch)

Mesures et revendications de l'ASIN : l'ASIN va désormais dénoncer toute infraction à notre maxime d'Etat qui a fait ses preuves et lancer en mars 2008 son initiative populaire pour renforcer les droits populaires. Elle élabore actuellement une autre initiative populaire qui cherche à crever «l'abcès» des engagements de notre armée à l'étranger parce qu'ils sont contraires à la neutralité de notre pays. Elle cherche à imposer le principe selon lequel il faut «exporter la neutralité et non pas les soldats», faire le ménage dans le DDPS et lancer une campagne de grande envergure sur l'importance primordiale de notre neutralité perpétuelle et armée qui est toujours d'une grande modernité. Le livre noir est constamment mis à jour et il fait l'objet d'une grande demande. Il peut être téléchargé sur notre site Internet www.asin.ch.

Armée de milice et neutralité armée

En 2007 les Chambres fédérales ont donné leur aval à «l'Etape de développement 08/11» qui dégrade notre ancienne armée de défense et de protection (selon l'art. 58 CF) en armée de «montée en puissance». Le Parlement a aussi approuvé un doublement des «militaires en service long» (le Conseil des Etats l'a encore reporté à plus tard) et au doublement des capacités à l'étranger, en consolidant de la sorte l'évolution funeste de notre armée vers une armée de professionnels et d'engagements à l'étranger et en renforçant son alignement sur l'OTAN. Cela nuit à notre armée de milice et à la neutralité armée.

En 2007, les milieux de la gauche et les pseudo-bourgeois ont redoublé d'efforts pour obtenir que les armes d'ordonnance soient rangées à l'arsenal (prétendument pour des «raisons de sécurité») et pour que les soldats de milice suisses soient désarmés. À cet effet, nous envisageons également le lancement d'une initiative populaire. Selon la décision prise par le Parlement, on privera désormais déjà les membres de l'armée de leur munition de poche (!).

L'ASIN se bat pour une armée de milice moderne (avec des soldats qui conservent leur arme et leur munition à leur domicile) et pour une armée de défense et de protection adaptée à la menace **dans notre propre pays, pour notre propre pays et pouvant remplir son mandat constitutionnel**. Pour guérir enfin les politiciens, fonctionnaires DDPS (notamment son chef), l'état-major de planification de l'armée et les milieux partageant leurs idées du «virus des engagements à l'étranger», l'ASIN envisage le lancement d'une initiative populaire pouvant interdire de tels engagements contraires à la neutralité.

Élections parlementaires : l'indépendance et la neutralité renforcées

En vue des élections du Conseil national et du Conseil des Etats du 21 octobre 2007, l'ASIN a procédé à une évaluation de ceux qui briguaient un nouveau mandat (comme elle l'avait déjà fait il y a 4 ans). Cette évaluation a montré qui au Parlement a souvent voté dans le sens de l'ASIN lorsque des projets déterminants pour l'ASIN ont été traités et qui pouvait par conséquent être recommandé à l'élection. Les nouveaux candidats ont été recommandés pour élection s'ils étaient membres de l'ASIN.

Le soir du 21 octobre 2007, l'ASIN a pu constater avec satisfaction : l'indépendance et la neutralité ont été renforcées; ce sont surtout les partis et groupements qui poursuivent les objectifs de l'ASIN qui ont réussi à se renforcer. Le «groupe-clé» des nouveaux élus comporte les conseillères et conseillers nationaux suivants: Dominique Bättig JU; Yvette Estermann, LU; Sylvia Flückiger-Bäni AG; Andrea Geissbühler BE; Alfred Heer ZH; Thomas Hurter SH; Yves Nidegger GE; Lukas Reimann SG (en même temps membre du Comité de l'ASIN !); Natalie Rickli ZH; Christoph von Rotz OW.

15 ans après le Non à l'EEE

Vers la fin de l'année, le 6.12.2007, 15 années s'étaient écoulées depuis le Non historique de notre pays à l'EEE. Avec une participation au vote de plus de 78 %, le peuple et les cantons avaient à l'époque rejeté l'espace économique européen, le camp d'entraînement pour une adhésion à l'UE. Ici aussi, il convient de préciser clairement ceci : sans l'ASIN, cette décision judicieuse et claire n'eut pas été possible et nous serions actuellement membre de l'UE.

L'ASIN a envoyé le 6.12.2007 un communiqué de presse intitulé : «Le Non à l'EEE a permis d'éviter une adhésion à l'UE lourde de conséquences». On y constate ceci :

1. Ce n'est que grâce à cette décision que la Suisse a pu conserver son indépendance politique et économique et éviter un contrat colonial indigne de notre pays.
2. La Suisse a conservé sa prospérité et son pouvoir économique en dehors de l'EEE et de l'UE.

3. Les milieux économiques s'opposent de nos jours clairement à une adhésion à l'UE; c'est le non à l'EEE qui est à l'origine de cette prise de conscience. Le Non à l'EEE a permis et consolidé la voie bilatérale.
4. Il s'avère que les prédictions apocalyptiques sur l'avenir suisse sans l'EEE étaient fausses sur toute la ligne.

Le risque Schengen et la libre circulation des personnes

À la fin, le 21.12.2007, les contrôles aux frontières ont été supprimés vis-à-vis des nouveaux Etats membres à l'Est ; dans le courant de l'année 2008, la Suisse sera sans doute raccordée à cette «Europe sans frontières» (Schengen). Nos garde-frontières sont déjà «conformes à Schengen». Depuis le 1.6.2007, la libre circulation des personnes entre la Suisse et les 15 «anciens» Etats membres de l'UE est entrée en vigueur. Dès le milieu 2011, elle sera être étendue aux 10 nouveaux Etats membres à l'Est en ensuite aussi à la Roumanie et à la Bulgarie.

Conclusion : l'ASIN a également mis en garde contre les risques énormes de cette ouverture tant applaudie, car quoi qu'on dise : nous sacrifions de la sorte notre liberté et indépendance dans des secteurs essentiels, raison pour laquelle nous devons examiner en 2008/2009 de très près les mesures qu'il convient de prendre pour limiter les dégâts (contingents, référendum).

Bulletins d'information et Internet

En 2007, nous avons publié au total six bulletins d'information, respectivement éditions du «Bulletin de l'ASIN» de nouvelle conception, c'est-à-dire les numéros 115-120. Dans le cadre du concept ASIN renouvelé (plus d'autonomie, plus de concentration sur le secteur-clé, présentation plus attractive et plus compatible avec les besoins des lecteurs), notre brochure d'information «Bulletin d'information» a été doté en allemand du nouveau titre «ASIN Klartext». Les principaux thèmes abordés étaient l'adhésion/non adhésion à l'UE, les baillis fiscaux de l'UE, Schengen, la neutralité (livre noir), l'armée de milice, les droits populaires. En règle générale, un «ASIN Klartext», qui paraît aussi sous forme de «Bulletin d'information» en langue française et comme «Bolletino d'informazione» en langue italienne, comporte quatre à huit pages. Le bulletin de l'ASIN a pour but d'informer les membres de l'ASIN ainsi que les autres personnes intéressées sur l'évolution de la politique extérieure suisse au moyen de messages clairs, brèves informations, chiffres et faits.

Les **pages Internet de l'ASIN** en langues allemande, française, italienne et anglaise ont de nouveau été très fréquentées en 2007. Internet est de plus en plus le point de contact pour les

Insatiable appétit de l'UE pour la Suisse



Voulez-vous

- perdre notre liberté?
- appauvrir le peuple suisse?
- subir la politique de l'UE?

«AUNS Klartext» –
Le nouveau bulletin de l'ASIN

déclarations d'adhésion et commandes, sans compter qu'il s'agit d'une plate-forme d'informations non «censurée». Les travaux nécessaires à un nouveau site Internet ont été entamés.

Communiqués

En 2007, l'ASIN a publié plusieurs communiqués de presse (tous les communiqués peuvent être téléchargés sur notre site www.asin.ch). Il s'agissait des messages/revendications suivants :

- Monsieur l'ambassadeur Reiterer, nous n'avons pas besoin d'un propagandiste de l'UE (15.1.2007)
- Nous ne tolérons pas les baillis fiscaux de l'UE ! (13.2.2007)
- Ouverture de la délégation de l'UE à Berne: elle confirme la non-adhésion de la Suisse à l'UE (3.4.2007)
- «Litige fiscal»: Il n'y a définitivement rien à négocier (14.5.2007)
- La libre circulation des personnes signifie l'abandon de notre souveraineté (31.5.2007)
- Le début de la fin de l'armée de milice et de la neutralité armée? (11.6.2007)
- L'ASIN critique l'usage abusif du Grütli (30.7.2007)
- 5 ans après notre adhésion à l'ONU: livre noir de l'ASIN sur la neutralité (7.9.2007)
- Elections fédérales: l'indépendance, la neutralité et la sécurité de la Suisse sont renforcées ! (21.10.2007)
- ASIN : pas de concessions dans le litige fiscal ! (2.11.2007)
- 15 ans de Non à l'EEE : le Non à l'EEE a permis d'empêcher une adhésion à l'UE lourde de conséquences (5.12.2007)

Suisse romande

La Suisse romande est un pilier important des activités de l'ASIN. Différentes assemblées et manifestations ont été organisées (Genève, Vaud et Valais) et les structures ont été renouvelées en partie. Au milieu de l'année 2006, le nouveau «coordinateur pour la Suisse romande», Charles Geninasca, est entré en fonction. Il s'est fixé pour objectif de continuer à consolider et développer la position de l'ASIN en Suisse romande. Il s'agit notamment d'exploiter encore de manière accrue le potentiel de nouveaux membres en Suisse romande et de prendre en considération «l'ambiance romande».

2.2 Comptes de l'année et bilan

Comptes de l'année 2007

	Comptes 2006	Comptes 2007
Recettes		
Cotisations et dons	1 668 890.10	1 603 812.80
Intérêts	47 444.10	52 952.60
	1 716 334.20	1 656 765.40
Dépenses		
Propagande, publicité	398 153.35	401 327.60
Lettres aux membres, presse	323 514.53	313 766.80
Actions spéciales	554 344.90	308 635.95
Amortissements	25 066.95	6 677.00
Divers	92 325.85	93 480.95
	1 393 405.58	1 123 888.30
Récapitulation		
Total recettes	1 716 334.20	1 656 765.40
Total dépenses	1 393 405.58	1 123 888.30
Excédent des recettes	322 928.62	532 877.10

- : Excédent des dépenses / + : excédent des recettes

Bilan au 31 décembre 2007

Caisse	578.95	
CCP	200 893.44	
Banque Valiant Berne	806 238.44	
Papiers valeurs	688 797.08	
Avoir VST*	12 020.78	
Installation TED, mobilier	11 600.00	
Postes créditeurs		27 193.35
Fonds spéciaux		54 961.65
Capital		1 637 973.69
	1 720 128.69	1 720 128.69

* Impôt anticipé

L'assemblée générale a décidé le 28 avril 2007 de laisser les cotisations annuelles inchangées pour 2008 : elles restent à 35 francs (membres), 50 francs (couples) et 100 francs (donateurs). Les sympathisants paient eux aussi un montant à bien plaisir comme par le passé.

Les cotisations et dons ont été supérieurs de 103 812.80 au montant prévu au budget. Les recettes se montent au total à 1 656 765.40 francs. Les dépenses d'un

total 1 123 888.30 sont inférieures de 99 011.70 francs au montant prévu au budget. La «caisse de guerre de l'ASIN» a donc été alimentée de 532 877.10 francs supplémentaires.

2.3 Comité

Le Comité s'est réuni en règle générale pendant les sessions des chambres fédérales à Berne. En 2007, il s'est réuni au total à quatre reprises. En dehors des affaires journalières, il a traité notamment de l'initiative populaire décidée, des attaques de Bruxelles, de l'armée, du mépris de la neutralité (livre noir) et de la situation de politique d'intégration de la Suisse.

2.4 Secrétariat

Le secrétariat a élaboré intensivement, de concert avec le Comité, le concept/programme d'activités 2008, la présentation de l'ASIN, les rapports (livre noir), les évaluations et interventions politiques, la documentation pour la presse, les communiqués, les bases de décision. Il s'est aussi consacré à l'acquisition de moyens financiers, à l'administration et au recrutement de nouveaux membres).

Il s'agissait en premier lieu de créer les conditions pour augmenter encore l'impact, la force ainsi que l'attrait de l'ASIN. Cet objectif a été atteint dans les secteurs politique et financier.

En dehors du directeur à plein temps MM. Hans Fehr, Werner Gartenmann travaille pour l'ASIN comme directeur adjoint à plein temps. À côté de Fehr et Gartenmann et de la secrétaire Katharina Fischer (engagée à 60 %), un personnel à temps partiel a donné son soutien au secrétariat en fonction du volume du travail.

Entretenir des contacts et fournir un travail de persuasion

De nombreuses manifestations publiques ainsi que des colloques, exposés aux écoles et interviews (donnés notamment par le président, le directeur, le directeur adjoint et d'autres responsables de l'ASIN) ont permis de mieux encore faire connaître les objectifs de l'ASIN et ses activités en Suisse et à l'étranger. Suite à des demandes, différents entretiens et contacts avec des politiciens, diplomates, entrepreneurs et étudiants (notamment d'Allemagne, d'Autriche, d'Angleterre, de Chine et de Taiwan) ont eu lieu.

L'ASIN a de nos jours également auprès des jeunes une image nettement meilleure qu'il y a quelques années encore.

2.5 Points d'appui dans les cantons (organisations cantonales)

Nos responsables des points d'appui des cantons alémaniques se sont réunis à quatre reprises à Berne et les responsables de Suisse romande à Lausanne, Genève, Fribourg et en Valais.

Dans différents cantons, les points d'appui sont dirigés par de nouvelles forces qui s'engagent beaucoup pour notre cause, distribuent des tracts, mettent en place des affiches, organisent des actions de stand, recrutent de nouveaux membres, adressent des lettres aux courriers des lecteurs des journaux et organisent des manifestations.

En 2007, l'accord sur les performances, qui a fait ses preuves, a été reconduit avec des objectifs clairs.

Trois responsables de points d'appuis et activistes de l'ASIN sont malheureusement décédés l'année passée : il s'agit du Dr. Hans Morf, (né en 1924), responsable du point d'appui du canton de Zurich, de Walter Junker, responsable du point d'appui du canton de TG (né en 1937) et de Willy Egger (né en 1925), activiste de l'ASIN par vocation. Nous conserverons des défunts un excellent souvenir.



Michel Brun reçoit un prix de reconnaissance du directeur de l'ASIN Hans Fehr: ce responsable du point d'appui du canton de Soleure de l'ASIN occupe le premier rang au classement des points d'appui ayant recruté le plus grand nombre de nouveaux membres en 2007.

2.6 Brochures, rapports

- Brochure «L'Union européenne et la Suisse» (exposés du Dr. Pirmin Schwander, Dr. Michael Reiterer et Roger Köppel à l'occasion de la 22^e assemblée générale du 28.4.2007 (en langues allemande et française)
- Brochure révisée «L'essence de la neutralité suisse» du Prof. Dr. Christoph Mörgeli (en langues allemande, française et italienne)
- Brochure «Le livre noir de la neutralité suisse» (en langues allemande, française et italienne)
- Dépliant «Insatiable appétit de l'UE pour la Suisse» (en langues allemande, française et italienne)

3 Conclusion

A la fin de l'année 2007, qui était son année de jubilé, l'ASIN se trouve à nouveau confrontée à de grands défis en tant qu'organisation interpartis la plus grande de notre pays, qui a pour mission de préserver l'indépendance, la neutralité et la sécurité en Suisse :

- **Rapports avec l'Union européenne:**

- Alignement par la bande à Bruxelles
- Attaque sur notre souveraineté fiscale
- Intégration politique et institutionnelle, notamment par des accords cadres (association), reprise des nouvelles législations de l'UE
- Risques énormes, inhérents à Schengen et à la libre circulation des personnes

- **Droit de liberté des citoyennes et citoyens suisses :**

- Attaque sur la démocratie directe, reprise des traités internationaux
- Affaiblissement de l'armée de milice, adaptation à l'OTAN, attaque sur notre droit d'arme libéral, désarmement des soldats
- Droit de vote et d'éligibilité des étrangers
- Gaspillage de la nationalité suisse

- **Neutralité :**

- Activisme contraire à la neutralité
- Mise en danger de la sécurité intérieure
- Engagements de l'armée à l'étranger.

Sur tous ces «fronts», l'ASIN doit se battre en tant que puissant mouvement populaire interpartis qui défend la liberté et l'indépendance.

Nous remercions ici cordialement celles et ceux qui, par conviction, se battent à nos côtés avec un grand engagement pour notre pays et notre liberté.

